


AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Gédéon, **QUE:**

- Le conseil municipal tiendra une séance spéciale le **lundi 31 janvier 2022 à 19 h 30** au cours de laquelle il y aura dépôt et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2022 ainsi que l'adoption du prochain programme triennal d'immobilisations.
- À noter que lors de cette séance, les délibérations et la période de questions ne porteront que sur ces sujets.
- Considérant l'état d'urgence sanitaire en cours et le fait qu'il n'est pas permis au conseil de recevoir du public, toute question de la part des personnes intéressées en regard du budget 2022 et du plan triennal d'immobilisations qui seront déposés pourra être transmise à la municipalité **par écrit** à tout moment avant la tenue de la séance.
- Le présent avis annule et remplace l'avis public publié le 14 décembre 2021 pour le même objet.

DONNÉ A Saint-Gédéon, ce 20 janvier 2022.


Dany Dallaire
Directrice générale